

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 11  
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille quinze, le trois juillet**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle de la Communauté de Communes de L'Estuaire à Braud et Saint Louis**

**Date de convocation : 22 juin 2015**

**Etaient Présents : Mmes GOT – de ROFFIGNAC MM. BELOT – CORSAN - FEDIEU-  
FERCHAUD – GIRARD – LORIAUD- PLISSON – QUESSON -RENARD.**

**Délibération N°2015-02-043 : Développement de la croisière maritime – Attribution d'une subvention au Grand Port Maritime au titre du programme d'actions 2015 de « Croisière Bordeaux »**

*Vu le CGCT ;*

*Considérant l'intérêt des actions menées par Croisière Bordeaux ;*

*Considérant les retombées attendues du développement de ce secteur sur l'économie locale ;*



Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. d'autoriser Monsieur le Président à attribuer au Grand Port Maritime de Bordeaux une subvention forfaitaire de 2 500 € à prélever à l'article 6281 du budget syndical au titre des actions 2015 de Croisière Bordeaux. Cette participation sera versée en une seule fois à exécution de la présente délibération. La Direction financière du GPMB établira et transmettra au SMIDDEST en fin d'exercice un document de synthèse récapitulant les dépenses engagées.

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 3 juillet 2015

**Le Président**

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

20 JUL. 2015

Bureau du Courrier